

RAPPORT DE DURABILITÉ 2024

Synthèse



SIMPLEMENT RESPONSABLES



« La durabilité est un pilier fondateur de la stratégie du groupe. »

Depuis plus de 35 ans, APRIL poursuit un objectif clair : rendre l'assurance plus accessible, plus transparente et plus utile pour toutes celles et ceux qui en ont besoin — particuliers, professionnels, entreprises et l'ensemble des intermédiaires qui les accompagnent.

Cet engagement fondateur guide notre action depuis l'origine. Aujourd'hui, il s'inscrit dans une responsabilité élargie : agir en acteur conscient du monde qui l'entoure, cohérent dans ses choix, durable dans sa trajectoire.

Parce que nous voulons faire mieux et faire juste, la **responsabilité sociétale des entreprises est devenue l'un des piliers structurants de notre stratégie**. Elle nous pousse à regarder au-delà de nos performances économiques, à évaluer l'impact réel de notre croissance sur nos collaborateurs, nos clients, nos partenaires, et plus largement sur la société qui nous entoure.

C'est tout le sens de notre démarche Oxygen. Elle définit un cadre partagé et lisible par tous. **Elle repose sur quatre convictions qui nous rassemblent et nous engagent durablement :**

- **inspirer notre écosystème,**
- **avancer en collectif,**
- **renforcer les solidarités,**
- **maîtriser et réduire notre empreinte.**

Ces quatre piliers sont notre colonne vertébrale, la carte d'identité de notre action sociétale, la promesse que nous nous faisons à nous-mêmes autant qu'à ceux qui nous font confiance.

À travers ce travail de synthèse, **nous souhaitons mettre en lumière les initiatives déjà menées**, mais aussi reconnaître le chemin qui demeure devant nous. Car notre ambition est claire : amplifier notre impact positif, progresser sans relâche et inscrire durablement APRIL comme un acteur engagé, exemplaire et inspirant.

Nous avançons avec humilité — car la responsabilité ne souffre ni précipitation ni certitudes. Nous avançons avec détermination — car la transition se construit dans l'effort, le mouvement, l'exigence collective. Nous avançons avec confiance — car nous savons pouvoir compter sur l'élan de celles et ceux qui font APRIL au quotidien.

Je veux remercier chaleureusement toutes les équipes du groupe. Leur énergie, leur sens du collectif, leur capacité à imaginer autrement font de la responsabilité d'APRIL une réalité qui grandit, qui s'enracine, qui nous rassemble.

Éric Maumy, Président du groupe APRIL

APRIL, l'assurance en plus facile

APRIL est un des **leaders du courtage grossiste en Europe** avec un réseau de proximité de 30 000 courtiers partenaires dans le monde. Le groupe commercialise une large gamme de solutions structurées autour de **6 pôles**.



SANTÉ-PRÉVOYANCE
PARTICULIERS



SANTÉ-PRÉVOYANCE
PROFESSIONNELS



EMPRUNTEUR



DOMMAGE



SANTÉ
INTERNATIONALE



ÉPARGNE & GESTION
DE PATRIMOINE

APRIL, l'année 2024 en chiffres clés

3 000

collaborateurs

860 M€

de CA

70%

de vente via notre réseau
de 30 000 courtiers partenaires

30%

de vente en direct

2
**ACQUISITIONS
MAJEURES**

Lexham
société spécialisée dans le courtage de produits
d'assurance pour les deux-roues au Royaume-Uni

Le groupe DLPK
spécialiste de la distribution de solutions d'épargne
et de gestion de patrimoine en France

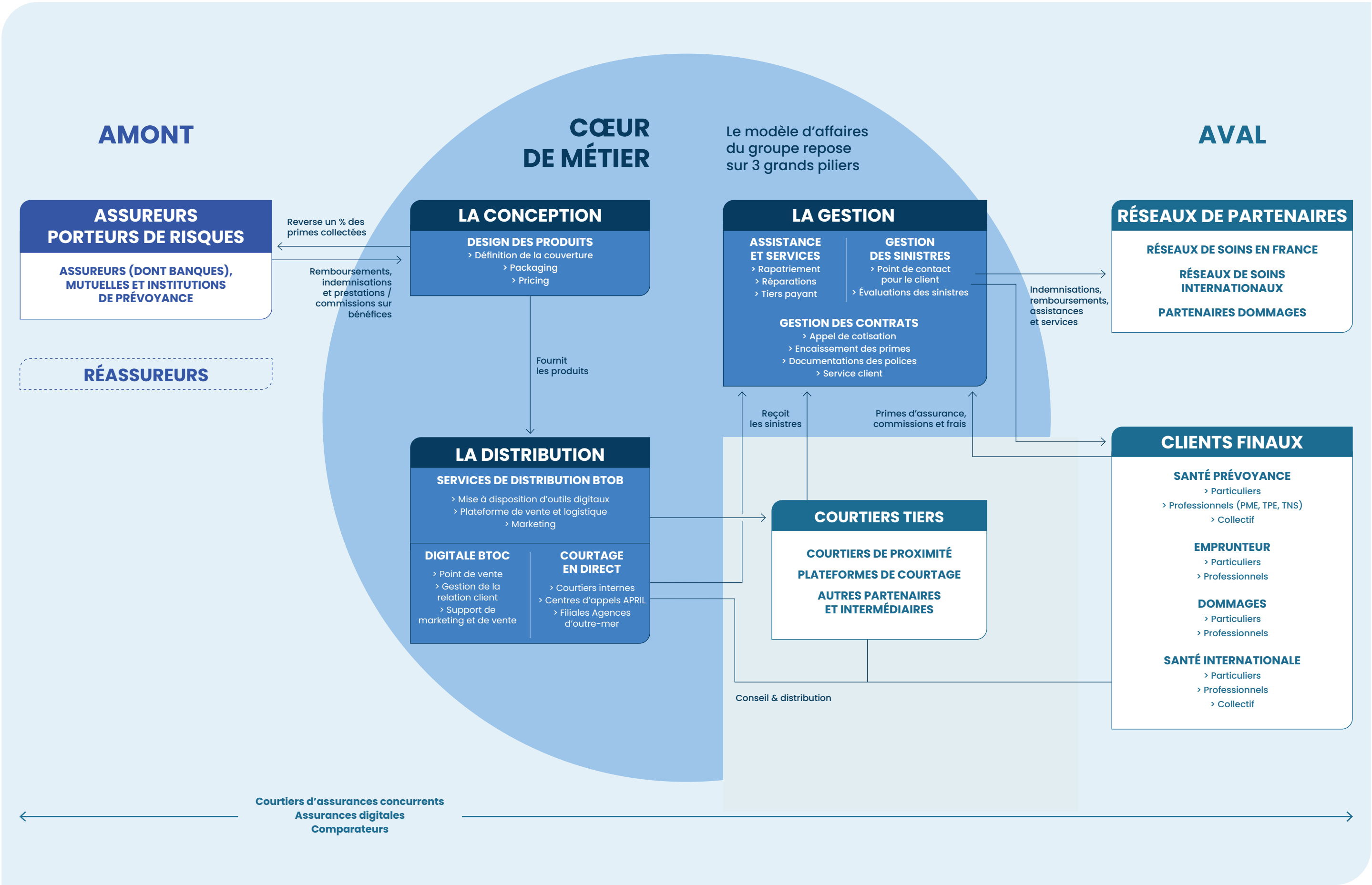
Dans le monde

21%

part du CA réalisé hors France

**20 pays
d'implantation**

France, Belgique, Allemagne, Italie, Portugal, Espagne, Égypte, Suisse, Royaume-Uni, Canada, Mexique, Chine dont Hong-Kong, Cambodge, Émirats arabes unis (Dubai et Abou Dabi), Indonésie, Singapour, Thaïlande, Philippines, Vietnam...



OXYGEN : SIMPLEMENT RESPONSABLES

« APRIL est née de la volonté de donner **un nouveau souffle au monde de l'assurance**. Chaque défi social, sociétal et environnemental nous inspire au quotidien. Nous matérialisons nos engagements dans notre démarche **Oxygen**. »

Simplement responsables.

Oxygen : une démarche RSE structurée

La responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) interroge notre contribution et notre place au sein du monde dans lequel nous évoluons. La RSE est un élément clé de la stratégie du groupe, formalisée dans son plan de développement SPRING 2027. Nos engagements sont matérialisés depuis 2022 dans une démarche baptisée Oxygen qui mobilise l'ensemble des collaborateurs et nous permet de renforcer et d'amplifier nos actions autour de quatre piliers :



La direction RSE d'APRIL est chargée de définir, piloter et mettre en œuvre la démarche Oxygen. Le Comité exécutif suit les actions menées lors de *steering committees* trimestriels et est incité depuis 2024 sur la réalisation des objectifs de durabilité.

« APRIL a toujours su innover et avoir un temps d'avance sur ses offres et aujourd'hui encore sur la RSE. Avec sa stratégie Oxygen, APRIL nous donne les clés pour être prêts à répondre aux attentes environnementales et sociales de nos parties prenantes. La prise en compte de la RSE dans nos activités est en effet incontournable pour fidéliser nos clients mais aussi nos collaborateurs. »

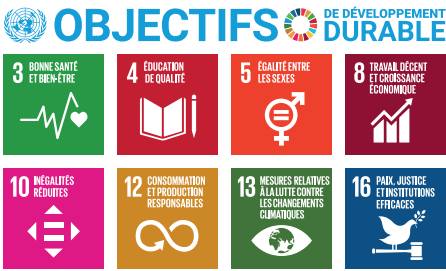
Frédéric Lubszynski,
Courtier partenaire APRIL & Fondateur de V.I.P Assur



Des repères pour illustrer les engagements d'APRIL

Nos engagements auprès d'organismes tiers

En adhérant au Pacte mondial de l'ONU en 2024, APRIL s'est engagé à poursuivre l'atteinte de certains Objectifs de développement durable, sélectionnés en fonction de ses activités, impacts et engagements :



EcoVadis permet à l'ensemble des acteurs économiques de mesurer de façon homogène la qualité de leur démarche RSE. Le groupe APRIL a obtenu la notation EcoVadis Silver avec une progression de +12 points en 2024.



Un rapport de durabilité inscrit dans une démarche volontaire

L'obligation réglementaire de publication d'un rapport de durabilité ne s'impose au groupe APRIL qu'à compter de l'exercice 2027. Cependant, le groupe a souhaité rendre compte de ses actions et communiquer sur ses performances extra-financières.

Cet exercice proactif a constitué une opportunité pour APRIL de conduire sa première analyse de double matérialité, d'évaluer les impacts, risques et opportunités auxquels le groupe est soumis et ainsi de consolider sa démarche Oxygen.

Appuyés sur le dialogue avec les parties prenantes, les travaux menés dans ce cadre ont permis d'identifier et d'évaluer 65 IROs et de retenir 9 enjeux de durabilité. En application de la CSRD, cette liste a conduit APRIL à répondre sur quatre ESRs (normes européennes de reporting de durabilité) :

EI Changement climatique, qui correspond également au 4^e pilier de la démarche Oxygen : « La conscience de notre empreinte » ; S1 Personnel de l'entreprise qui s'intègre dans le 2^e pilier d'Oxygen : « L'impulsion du collectif » ; S4 Consommateurs et utilisateurs finaux, et G1 Conduite des affaires, qui interviennent dans le 1^{er} pilier de la démarche : « Une inspiration pour notre écosystème ».

Enjeux de durabilité retenus par APRIL

-  **Environnement**
Changement climatique (EI)
-  **Social**
Conditions de travail (S1)
Gestion des talents (S1)
Diversité, égalité et inclusion (S1)
Pratiques commerciales responsables (S4)
Protection des assurés (S4)
Sécurité et gestion des données (S4)
-  **Gouvernance**
Conformité et éthique (G1)
Achats durables (G1)

La Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) :



La CSRD est une directive européenne qui vise à harmoniser et améliorer le reporting des informations environnementales, sociales et de gouvernance des entreprises. Elle repose, entre autres, sur le principe de double matérialité.

L'analyse de double matérialité croise deux perspectives : la matérialité financière, qui mesure comment les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) affectent la performance économique de l'entreprise, et la matérialité d'impact, qui évalue comment l'activité de l'entreprise influence la société, l'environnement et ses parties prenantes.

UNE INSPIRATION POUR NOTRE ÉCOSYSTÈME

ESRS G1 – Conduite des affaires et S4 – Consommateurs et utilisateurs finaux

Nous nous engageons en faveur d'un secteur plus durable, afin **de créer de la valeur pérenne pour les courtiers comme pour les assurés** et de participer au **développement d'un monde plus juste et plus éthique.**

Contribuer à un secteur plus durable

APRIL souhaite contribuer à rendre le monde de l'assurance et du courtage plus responsable dans ses pratiques et dans la conduite des affaires. Avec la volonté d'être moteur dans son écosystème **le groupe s'engage pour l'exemplarité auprès de l'ensemble de ses parties prenantes**, collaborateurs, clients, partenaires, fournisseurs, assureurs, en agissant sur trois principaux leviers : **la conception de ses offres et services, la défense des intérêts et le respect des droits de ses clients, et une pratique commerciale responsable.**



Pour nourrir une relation de confiance sur le long terme avec ses clients et partenaires, APRIL s'applique à mettre en œuvre des pratiques commerciales éthiques et veille à ce que l'ensemble de ses partenaires et fournisseurs adopte le même niveau d'engagement responsable.

Rendre l'assurance accessible

Avec une volonté affirmée d'être un acteur transparent dans ses pratiques, **APRIL s'engage à fournir des informations claires et lisibles sur ses offres, les garanties associées et les services proposés.** Le groupe s'appuie pour cela sur le *legal design*, principe qui consiste à améliorer la lisibilité et la compréhension des documents contractuels et informatifs (conditions générales, fiches produits...) via l'utilisation de termes simples et concis, de mises en page structurées, d'éléments visuels tels que des icônes et des diagrammes pour illustrer les informations complexes. À compter de 2025, APRIL va initier la revue de l'ensemble de ses courriers et emails adressés aux assurés pour mesurer et le cas échéant améliorer leur clarté et leur compréhensibilité.

APRIL a également initié des démarches pour favoriser l'accessibilité de ses sites web. APRIL Santé Prévoyance a par exemple déployé l'outil FACIL'iti qui propose de nombreuses fonctionnalités pour plusieurs formes de troubles visuels, moteurs et cognitifs. Cette démarche sera étendue dès 2025 avec une campagne d'audit des principales plateformes des différentes filiales du groupe.



Afin d'être à l'écoute des retours de ses clients, sur ses solutions comme sur l'expérience vécue, **APRIL organise régulièrement des enquêtes de satisfaction.**

+26

En 2024, le *Net Promoter Score* du groupe s'élève à +26, en progression de 19 points depuis 2020.

Vers plus de durabilité dans la conception de nos solutions d'assurance

« Fidèle à notre raison d'être, accompagner et protéger à chaque moment qui compte, nous travaillons en continu à l'amélioration de nos solutions pour qu'elles soient toujours plus accessibles et adaptées aux besoins de nos clients. Parmi les leviers d'actions, nous intégrons des critères RSE dès la conception de nos solutions lorsque c'est possible et créateur de valeur pour nos clients et partenaires. »

Emmanuel Maillet,
Directeur général délégué groupe en charge des activités santé, prévoyance, emprunteur et épargne



Le groupe APRIL ambitionne d'inclure au sein de ses solutions et produits des critères RSE, en accentuant la recherche d'impact et en intégrant plus de durabilité dans la distribution. Plusieurs offres et services comprennent déjà des critères sociaux ou environnementaux.



Proposer une « aide au répit » pour les aidants

A 60 ans, près d'une personne sur quatre est aidant. Avec son contrat APRIL Santé Sérénité et sa garantie « Aide au répit », APRIL propose des solutions concrètes pour accompagner et soulager les proches aidants de ses assurés en perte d'autonomie en leur proposant notamment le recours à un séjour de répit durant toute la vie du contrat.



Soutenir les professionnels de la construction dans leur transition énergétique

Depuis 2023, APRIL propose une offre dédiée aux installateurs de photovoltaïque. Pensée pour toutes les entreprises du BTP ayant une ou plusieurs activités de corps d'état technique, l'offre, intégrée dans la gamme d'assurance Responsabilité civile et décennale Probat, couvre les nouveaux risques induits par la pause de panneaux photovoltaïques, tels que l'incendie dû à une surchauffe ou surtension des panneaux.



Encourager le nautisme responsable

APRIL sensibilise et forme ses assurés aux enjeux de l'écoplaisance pour une navigation responsable, en mer et à quai, via des guides pédagogiques. APRIL soutient par ailleurs des initiatives responsables en faveur de la protection de l'environnement. Ainsi, en 2024, 15 000 € ont été reversés à 3 organismes qui œuvrent pour la préservation des océans.

La défense des intérêts et le respect des droits de nos clients

Protéger et défendre les intérêts de nos assurés

APRIL agit chaque jour pour garantir les droits de ses assurés et faciliter leurs parcours. Cela se matérialise notamment par des actions proactives pour favoriser la mise en concurrence des solutions d'assurance à l'image du combat mené autour de la loi Lemoine pour les emprunteurs ; des produits conçus pour tous les budgets, accessibles et lisibles ; des solutions concrètes pour limiter les avances de frais.

À titre d'illustration, APRIL International propose *Easy Pay Card*, un dispositif innovant de tiers payant permettant de régler directement les frais médicaux en situation de mobilité internationale sur tous les continents.

Par ailleurs, dans plusieurs filiales, les assurés peuvent s'appuyer sur l'Association des Assurés APRIL, véritable fonds d'action sociale dédié à la protection et à l'accompagnement des profils les plus vulnérables. C'est un soutien tangible, humain et solidaire.

Cybersécurité & données personnelles : une exigence au plus haut niveau

La protection des données personnelles est un enjeu majeur pour APRIL. Parce que nous collectons et traitons des informations sensibles, nous avons la responsabilité d'offrir un cadre sécurisé, conforme et durable.

Notre stratégie s'appuie sur une gouvernance solide, pilotée au plus près des enjeux ; des dispositifs de sécurité alignés sur les standards les plus élevés du marché ; une culture d'amélioration continue pour anticiper et prévenir les risques réglementaires, opérationnels et réputationnels.

En intégrant la cybersécurité au cœur de notre fonctionnement, nous garantissons un modèle fiable, protecteur et créateur de valeur pour nos assurés, nos partenaires et l'ensemble de notre écosystème.

+140

analyses des risques de cybersécurité liés à des projets menées en 2024

En parallèle, APRIL répond aux obligations RGPD en poursuivant le déploiement de la feuille de route dédiée à la protection des données personnelles :

- la création d'un poste de référent et l'intégration du *privacy by design* afin de concevoir des parcours web et des outils numériques en adéquation avec les principes de protection des données ;
- la sensibilisation et la formation en interne sur la protection des données à caractère personnel avec le suivi obligatoire d'un *e-learning* par l'ensemble des collaborateurs.

En 2024 le groupe a renforcé sa politique de cybersécurité à travers plusieurs initiatives clés visant à protéger les systèmes d'information et les données sensibles, notamment :

- des évaluations régulières des risques et des tests de cybersécurité ;
- un dispositif antivirus nouvelle génération déployé sur l'ensemble du groupe ;
- des sensibilisations et formations auprès des collaborateurs pour renforcer leur culture cybersécurité ;
- la souscription à une assurance dédiée.



Mener une politique éthique rigoureuse

APRIL se développe avec une boussole claire : la défense des intérêts des consommateurs et l'éthique de la profession.

Le groupe met pour cela en place différents dispositifs à l'attention de ses collaborateurs et de ses partenaires. Ainsi, la ligne d'alerte opérée par un tiers permet aux salariés – et depuis 2024 aux parties prenantes externes – de faire remonter leurs préoccupations sur des situations potentiellement problématiques afin que les équipes compétentes puissent vérifier et, le cas échéant, corriger ou sanctionner les comportements contraires au Code de conduite du groupe.

Par ailleurs, pour s'assurer du respect des politiques de conformité et d'éthique sur l'ensemble de la chaîne de valeur APRIL forme ses collaborateurs à :

- la lutte contre la corruption pour sensibiliser aux enjeux éthiques, à la détection de situations à risque et aux bonnes pratiques à adopter ;
- la Directive sur la distribution d'assurances (DDA) pour comprendre les exigences réglementaires et adopter les meilleures pratiques éthiques dans la relation avec les assurés.

Ces formations sont également accessibles pour les partenaires courtiers d'APRIL via des modules d'e-learning. Elles sont conçues pour les aider à rester informés des dernières évolutions du secteur et à améliorer leurs compétences professionnelles, garantissant ainsi un service de qualité à leurs clients.

Un système d'alerte et un comité dédié



Afin de prévenir les risques éthiques et de détecter rapidement tout incident, le groupe a mis en place un dispositif d'alerte garantissant l'anonymat. Ce dispositif est couvert par des référents et un comité éthique : en cas d'alerte, le référent s'assure en premier lieu que celle-ci relève du champ d'application du dispositif, avant de la soumettre au comité éthique pour étude, et éventuellement enclencher les investigations nécessaires, menées de manière indépendante par le comité.

0

aucune situation de corruption n'a été relevée en 2024.

S'engager pour une relation durable avec nos fournisseurs

En complément de l'attention portée à l'éthique en son sein, APRIL a initié une politique d'achats responsables pour engager ses fournisseurs dans une démarche de durabilité. À ce titre, le groupe demande à ses principaux fournisseurs de s'engager à respecter des règles avec **la signature d'un code de conduite fournisseurs** et de valoriser leurs initiatives de développement durable. APRIL veille également à ne pas créer de situation de dépendance économique de ses fournisseurs et à ne pas les fragiliser en assurant des conditions contractuelles équilibrées et en apportant une attention particulière aux délais de paiement.



02

L'IMPULSION DU COLLECTIF

ESRS S1 – Personnel de l'entreprise

Nous favorisons l'épanouissement de nos collaborateurs pour **permettre à chacun de trouver sa place**, et nous construisons **un environnement de travail sain et bienveillant** au service de la réussite de tous.

La politique RSE Oxygen contribue à la réussite de notre socle social

Par ses actions, APRIL s'engage à créer **un environnement de travail qui fédère** le collectif.



« Notre ambition est de bâtir un collectif solidaire et engagé, composé de talents que nous souhaitons accompagner dans la durée, voir s'épanouir et bénéficier pleinement de la valeur qu'ils contribuent à créer. C'est la base de notre culture RH et le socle de l'axe #AventureHumaine au cœur du plan stratégique SPRING 2027. Pour concrétiser cette ambition, nous nous appuyons sur trois piliers structurants :

Le soin – prendre soin de nos talents et du futur

Le soin est intimement lié à notre métier, mais chez APRIL, il prend une dimension plus large. Il se traduit par des actions fortes en matière de prévention santé, des initiatives pour améliorer durablement la qualité de vie au travail, des chantiers portant sur l'organisation, les rythmes et les espaces de travail. Parce que prendre soin des autres, c'est préparer l'avenir – pour chacun comme pour l'entreprise.

La fabrique des savoirs – développer les compétences tout au long du parcours

Nous avons la responsabilité d'aider chaque collaborateur à exprimer son potentiel, à chaque étape de sa carrière. Cette dynamique s'incarne notamment dans l'Université APRIL, notre organisme interne dédié à la formation, qui permet à chacun de progresser selon son profil, son métier et ses aspirations. Apprendre, évoluer, se projeter : telle est la promesse.

Le partage de la valeur – faire grandir l'entreprise et ceux qui la font vivre

Ce pilier a pris une nouvelle dimension en 2024 avec la création d'un Fonds commun de placement en entreprise (FCPE), offrant à tous nos collaborateurs dans le monde la possibilité de devenir actionnaires du groupe. Parce que la réussite se partage, parce qu'elle doit bénéficier à celles et ceux qui la construisent. Notre performance repose avant tout sur l'engagement de nos collaborateurs, sur leur énergie, leur créativité, leur capacité à faire avancer le groupe ensemble. Le déploiement de la démarche Oxygen, qui renforce notre dimension RSE, s'inscrit pleinement dans cette logique de progression collective. Nous allons poursuivre et intensifier ce mouvement dans les années à venir. »

Maud Padilla,

Directrice des Ressources humaines du groupe APRIL



7,7/10

engagement intrinsèque,
enquête annuelle Booster
auprès de l'ensemble
des collaborateurs

41%

taux de souscription
au FCPE APRIL en 2024

Un environnement de travail stimulant et soucieux du bien-être de nos collaborateurs

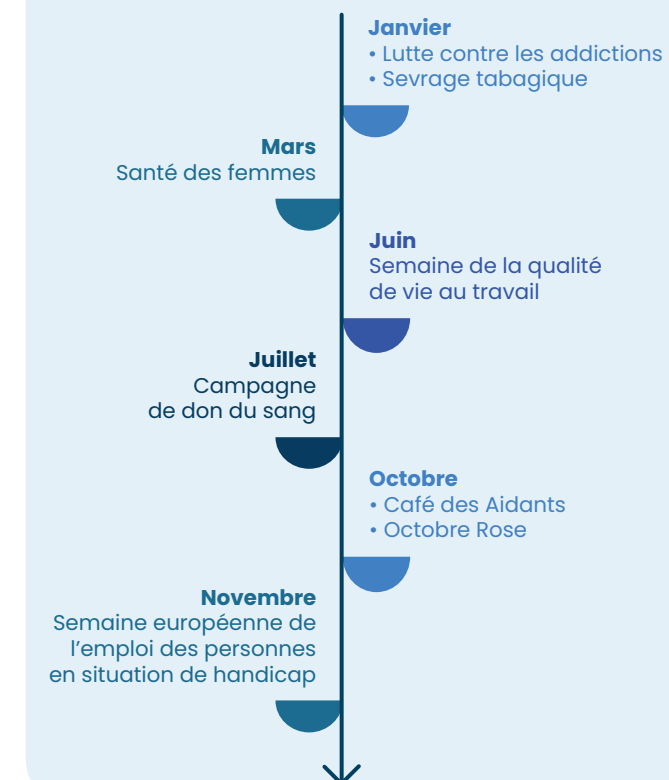
En miroir du soin porté à ses clients, APRIL a une attention particulière à la santé et à la qualité de vie au travail de ses collaborateurs, et met en place plusieurs dispositifs relatifs à la protection sociale ainsi qu'à la prévention et la promotion de la santé sur le lieu de travail, parmi lesquels :

des garanties de santé, prévoyance et retraite renforcées ;

le service APRIL FOR ME, un accompagnement anonyme et confidentiel qui permet de soulager les collaborateurs sur des questions personnelles (soutien psychologique, aide administrative, assistance juridique...) et d'améliorer ainsi leur équilibre vie professionnelle et vie personnelle ;

la promotion d'une culture de la qualité de vie au travail dans l'entreprise :

Un programme événementiel de sensibilisation et de prévention en matière de santé



NEXT : concevoir un lieu qui contribue à la qualité de vie au travail des collaborateurs

Quelles conditions de travail proposer aux collaborateurs lyonnais dans le siège social du groupe, NEXT, pour contribuer à leur bien-être et leur santé ? Une réflexion collective a été menée avec les collaborateurs et les partenaires sociaux en utilisant l'approche par les sciences comportementales. Comment inciter les équipes à se déplacer, à prendre les escaliers plutôt que l'ascenseur ? Comment renforcer le lien social ? Ou encore comment encourager les équipes à prendre des pauses bénéfiques pour leur santé physique et mentale ?

Ces concertations ont vocation à permettre au siège social d'être *Care by Design* et de garantir un cadre de travail stimulant et soucieux du bien-être des collaborateurs.



Un environnement de travail attractif et apprenant

Dans le cadre de son plan stratégique SPRING 2027, APRIL s’engage à favoriser une dynamique d’apprentissage tout au long de la carrière de ses collaborateurs pour mieux répondre aux enjeux d’évolution du secteur du courtage en assurance :

Dès l’alternance avec une communauté de jeunes apprenants dynamique, soudée et accompagnée par des tuteurs, collaborateurs ou managers, eux-mêmes formés à faire grandir les jeunes talents.

Chez APRIL, le rôle de tuteur peut être proposé à l’ensemble des équipes et est considéré comme une mission à part entière qui se voit valorisée financièrement. Les alternants ont accès, tout au long de leur apprentissage, à des temps forts et outils pour échanger, partager, s’enrichir entre eux comme un séminaire d’onboarding ou un canal teams dédié. Le groupe prévoit de continuer à recruter des alternants et a la volonté d’ouvrir un Centre de formation des apprentis dédié aux métiers de la relation client en 2025.



L’Université APRIL propose un catalogue de formations structuré autour d’un référentiel commun à tous les collaborateurs du groupe. L’Université a renouvelé sa certification Qualiopi en 2024 et continue de travailler en étroite collaboration avec des établissements extérieurs pour enrichir la proposition de formation faite aux équipes en France et dans le monde.

CERTIFIED



HappyIndex®Trainees
2024

4,1/5

APRIL a obtenu pour la deuxième année consécutive l’accreditation HappyIndex®Trainees / ChooseMyCompany.

Cette reconnaissance vient appuyer les différents dispositifs mis en place au sein du groupe et l’engagement des tuteurs qui accompagnent les jeunes au quotidien.



À travers une politique de mentorat, vrai réseau interne de partage d’expériences entre directeurs et managers. Un temps pour échanger, questionner, s’enrichir et grandir dans sa fonction.



« Chez APRIL, c’est l’esprit collaboratif qui anime les équipes. Il est naturel d’aider, d’ouvrir son périmètre d’activité, de partager ses compétences... »

François Mollier,
Directeur développement & participations



« C’est une opportunité précieuse d’avoir pu participer à ce dispositif, je suis à la fois satisfait et reconnaissant. Le mentorat permet de prendre du recul et de se poser les bonnes questions, je recommande vivement cette expérience. »

Jean-Baptiste Croc,
Responsable de l’Expérience Client

Grâce à une mobilité interne encouragée via le programme dédié APRIL Connect : pour développer les mobilités horizontales et verticales, le groupe met à disposition une plateforme digitale facilitant la recherche et la candidature à des offres internes, et organise des événements digitaux ou en présentiel chaque mois pour valoriser les métiers et répondre aux questions des collaborateurs.

120
mobilités enregistrées
en 2024 dans le groupe



Partager la valeur avec ceux qui contribuent à la créer

Dès 2020, le groupe APRIL s’est engagé à partager plus fortement la valeur créée par l’entreprise avec ses collaborateurs. En 2024, après une première phase de transformation réussie, APRIL s’est engagé dans une nouvelle étape de sa croissance et a choisi de proposer à ses équipes de s’associer encore davantage à la réussite du groupe à travers la mise en place d’un Fonds commun de placement en entreprise (FCPE). Ce dispositif est accessible à l’ensemble des collaborateurs du groupe dans tous les pays où la législation le permet.

Un environnement de travail respectueux et inclusif

APRIL s’engage à promouvoir la diversité, l’égalité et l’inclusion au sein de toutes ses entités et à garantir à ses collaborateurs un cadre de travail respectueux et équitable. Pour cela, un réseau de référents harcèlement et diversité est mis en place.

Naturellement engagé dans la constitution d’un collectif inclusif, APRIL est également particulièrement attentif à l’égalité des genres pour éviter les écarts et favoriser l’évolution professionnelle, notamment en matière de rémunération, d’accès aux responsabilités et d’équilibre des parcours.

Le groupe a prévu d’étendre la feuille de route sur l’inclusion dès 2025 sur d’autres dimensions, comme les aidants ou la parentalité. Pour tenir ces engagements, APRIL a formalisé plusieurs accords en 2024 :



Un accord intergénérationnel pour adresser les enjeux de début et de fin de carrière.

Les jeunes talents, au-delà d’être accompagnés dans leur apprentissage, bénéficient d’autres avantages comme des jours offerts pour préparer leurs examens ou une majoration de leur rémunération par rapport au minimum légal. Les profils plus seniors peuvent adapter leur temps de travail en maintenant leur salaire ou voient leur CPF abondé par APRIL pour leur permettre de se former.



- Un accord handicap** renouvelé intégrant de nombreuses actions pour :
- soutenir les collaborateurs en situation de handicap ;
 - former les équipes Ressources humaines et le management à accompagner au mieux les personnes concernées ;
 - sensibiliser l’ensemble des collaborateurs aux idées reçues et au handicap, via des guides dédiés ou lors d’événements organisés dans le cadre de la semaine européenne pour l’emploi des personnes handicapées.



– 2%

écart salarial moyen entre hommes et femmes pour la famille métier «Relation client», qui représente 46% des effectifs

49%

des postes d’encadrement supérieur occupés par des femmes

0

incident de discrimination ou de harcèlement signalé en 2024

4,8%

taux d’emploi des personnes en situation de handicap pour les filiales françaises signataires de l’accord Handicap

UN SOUFFLE DE SOLIDARITÉ

Nous voulons agir pour **une société plus équitable** afin de donner au plus grand nombre, en particulier aux plus vulnérables, les moyens de grandir et d’être acteurs de leur avenir.



Nos engagements pour une société plus équitable

La **solidarité et l'engagement citoyen** sont un des piliers de la démarche Oxygen, à travers notamment des actions de mécénat, de soutien au monde associatif et des travaux de la Fondation APRIL.

L'engagement citoyen de nos collaborateurs

83%

des collaborateurs du groupe se sont mobilisés sur leur temps de travail.

Les collaborateurs du groupe APRIL sont régulièrement appelés et incités à s'engager auprès d'associations à vocation environnementale, sociale ou sociétale, à raison d'au moins 1 fois par an sur leur temps de travail. L'occasion d'encourager leur engagement citoyen, qui conditionne depuis 2024 10% de l'intéressement perçu par les collaborateurs.

APRIL Citizen, l'engagement bénévole

Depuis 2018, APRIL propose également à ses collaborateurs de s'engager bénévolement, en dehors de leur temps de travail, à travers le programme APRIL Citizen. Tout au long de l'année, les collaborateurs sont invités à se mobiliser sur leur temps personnel pour l'éducation et l'égalité des chances.

Parmi les associations soutenues en 2024 : Télémaque, Arpejeh, Energie Jeunes, Sport dans la Ville, Entourage, La Cravate Solidaire, Courir pour Elles, Chaussettes solidaires, Surfrider Foundation, Fondation des Femmes, L'Un Est l'Autre, FACE Grand Lyon, JobIRL, 1 cabas pour 1 étudiant et La Banque Alimentaire du Rhône, Lunettes pour tous, Hong Kong Breast Cancer Foundation...

En 2025, le groupe fait évoluer sa plateforme digitale APRIL Citizen pour faciliter la recherche et l'inscription aux actions solidaires.



« J'ai tout de suite trouvé que ce projet pouvait changer quelque chose. La réussite à l'école n'est pas inéluctable et tout ce qui peut tirer les jeunes vers le haut doit être fait. Donner un coup de pouce à ces élèves afin qu'ils soient plus réceptifs à l'enseignement me tenait à cœur. »

Véronique Gasse,
Bénévole Énergie Jeunes



L'engagement collectif au plus près de nos territoires

En 2024, en complément de l'engagement individuel de nos collaborateurs, APRIL mène des initiatives collectives sur le terrain, parmi lesquelles :



Des Lunettes pour tous dans les Caraïbes

APRIL Entreprise Caraïbes a ainsi organisé une opération en collaboration avec l'association Lunettes Pour Tous, qui consistait à offrir à ses assurés et aux publics vulnérables un examen de la vue et une paire de lunettes en Martinique et en Guadeloupe.



Octobre Rose à Hong Kong

Les collaborateurs d'APRIL ASIA se sont mobilisés auprès de la Hong Kong Breast Cancer Foundation. Une randonnée jusqu'au pic Victoire à Hong Kong pour attirer le regard dans le cadre du mois de sensibilisation au cancer du sein et soutenir financièrement la Fondation.



Une journée avec Mission Nouvelle Génération au Canada

À l'occasion de leur team building annuel, les équipes IT et Marketing d'APRIL Canada Insurance se sont mobilisées auprès de l'association locale Mission Nouvelle Génération. Sur une demi-journée, les collaborateurs ont prêté main forte aux bénévoles de la banque alimentaire.



Soutien à la santé publique mondiale à Lyon

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a inauguré son Académie le 17 décembre au cœur du Biodistrict de Lyon. Ce campus de formation pour les soignants du monde entier a mobilisé un investissement de l'État, des collectivités et de grands mécènes privés dont APRIL fait partie.



« Le handicap peut être visible... et invisible, nous le constatons régulièrement dans 46 agences de proximité en outre-mer. Parce que trop de Guadeloupéens et Martiniquais en situation de précarité se trouvent pénalisés par une mauvaise vue, APRIL Outre-Mer a décidé de s'associer à Lunettes Pour Tous pour offrir une centaine de paires de lunettes à des personnes vulnérables.

Réalisée en 2024 par l'intermédiaire de la Banque Alimentaire en Guadeloupe et du CCAS du Nord Caraïbe en Martinique, cette opération sera reconduite en 2025. »

Sébastien Gabez,
Directeur général APRIL Outre-Mer

La Fondation APRIL, une fondation agissante

Créée en 2008, la Fondation APRIL a pour objectif de **promouvoir la santé en étudiant et valorisant les comportements préventifs** comme alternative à une approche centrée sur les soins. Elle questionne la manière dont le passage de l'intention à l'action peut être mis en œuvre durablement en matière de santé. **La Fondation APRIL s'appuie sur les sciences comportementales** (neurosciences, psychologie positive, sciences cognitives, anthropologie...). Elle soutient la recherche en sciences comportementales et santé, propose et imagine les dispositifs expérimentaux associés. Elle apporte également son aide et son expertise aux porteurs de projets innovants et diffuse les connaissances et les bonnes pratiques. En cherchant à explorer et modéliser des solutions concrètes et exploitables par tous via une approche scientifique et expérimentale, **la Fondation APRIL contribue, en outre, à assurer la protection des assurés** – et de l'ensemble des citoyens

La Fondation APRIL souhaite mettre à profit l'apport des sciences comportementales dans une démarche active de promotion santé au service de tous, autour de 4 modalités d'action.



Comprendre / Soutenir la production de connaissances par la réalisation ou le financement de recherches, d'études, d'observatoires, etc. permettant d'analyser les freins et leviers au changement de comportements appropriés au maintien en bonne santé. En 2024, la Fondation APRIL a réalisé un panorama de la santé des jeunes.



Agir / Expérimenter avec des acteurs de terrain pour tester des solutions concrètes alliant prévention et promotion de la santé et sciences comportementales. La Fondation APRIL s'engage auprès d'associations telles que Médecins Solidarité Lille pour favoriser l'adhésion aux parcours de soin des publics vulnérables.



Éclairer / Produire et partager des contenus à destination de l'ensemble des acteurs agissant au plus près de la santé des citoyens. La Fondation APRIL a ainsi créé une exposition itinérante et interactive sur la santé des jeunes, et propose tous les mois un épisode du podcast « Agir pour prévenir » et tous les ans un cahier expert.



Évaluer / Faire progresser l'efficacité des méthodes de promotion de la santé et de prévention par l'évaluation des effets produits par ces approches sur l'évolution des comportements, à travers la mesure d'impact et la diffusion d'enseignements, de recommandations, de modélisations... par l'approche comportementale. La Fondation APRIL évalue son impact, et accompagne des porteurs de projet sur ce sujet, comme l'association Ikambéré ou le centre culturel Les Subsistances.

Une exposition itinérante dédiée à la prévention et la santé des 18-25 ans

Sur la base d'une triple étude quantitative, qualitative et ethnographique, la Fondation APRIL a réalisé en 2024 une exposition itinérante dédiée à la prévention et la santé des 18-25 ans sous 8 thématiques clés : l'alimentation, la sédentarité, le sommeil, la santé mentale, la sexualité, les infos santé sur Internet, être acteur de sa santé et les addictions. Chacun des modules thématiques propose différents éléments pédagogiques et interactifs pour informer et reconnecter les 18-25 ans à leur santé, notamment dans une dimension préventive.

L'exposition itinérante est mise à disposition gratuitement et accompagnée d'un dispositif de médiation pédagogique.



« L'impact du facteur humain dans l'efficacité des dispositifs de prévention et de promotion de la santé est relativement peu étudié en France. Au sein de la Fondation APRIL, nous sommes convaincus que les sciences comportementales sont clés pour construire et développer des solutions visant un état de santé optimal des populations et des individus ; c'est ce à quoi nous œuvrons chaque jour avec nos partenaires. »

Céline Falco,
Présidente de la Fondation APRIL

04

LA CONSCIENCE DE NOTRE EMPREINTE

ESRS EI – Changement climatique

Nous nous mobilisons en faveur de l'environnement afin de **réduire l'impact écologique de notre société** et contribuer, à notre échelle, à la réponse collective face à l'urgence climatique.

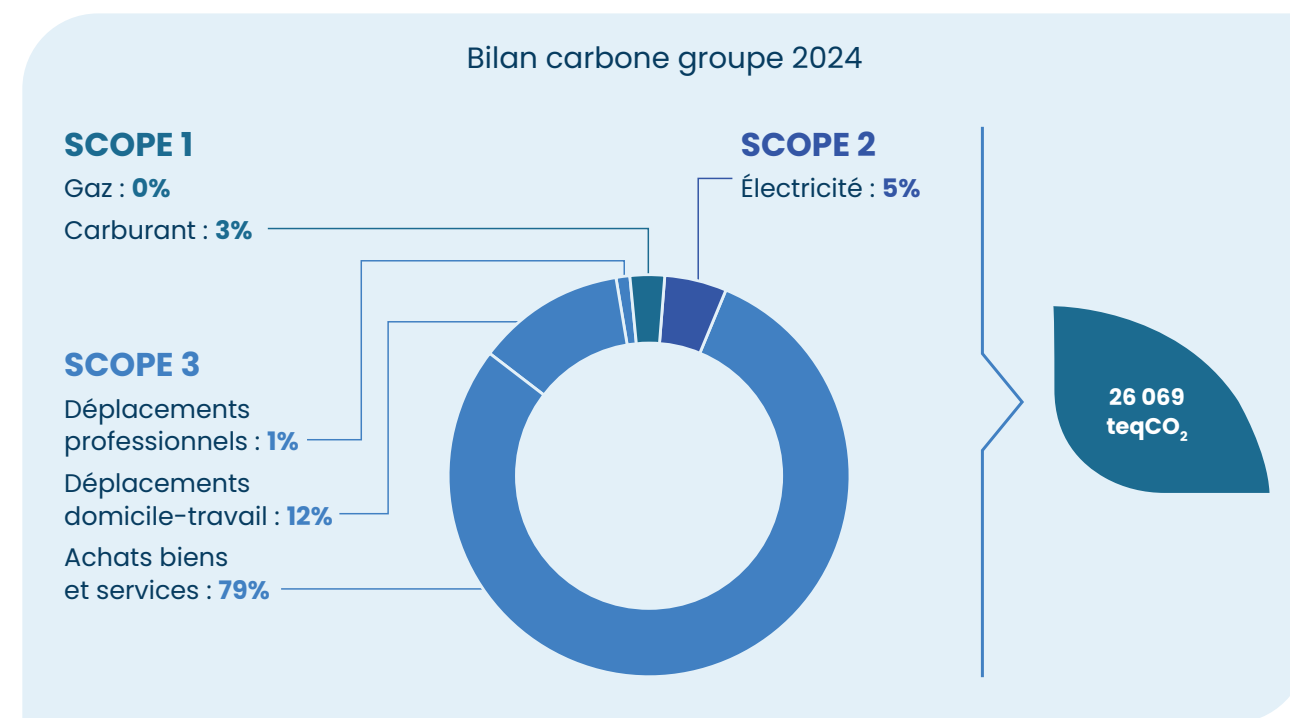
3 M€ **FONDATION**
april

Budget 2024-2028 de la Fondation APRIL

Réduire notre empreinte environnementale

Entreprise du secteur tertiaire, APRIL produit par nature moins d'émissions de gaz à effet de serre que d'autres secteurs économiques. Cependant, en tant qu'acteur engagé, **le groupe s'est doté d'une politique dédiée**, avec des objectifs d'atténuation de l'impact environnemental de ses activités propres. Cette démarche engage le groupe **à mesurer ses postes d'émissions, à les réduire, et à sensibiliser ses parties prenantes** internes et externes dans un effort de décarbonation.

Nos démarches de réduction d'émissions de gaz à effet de serre

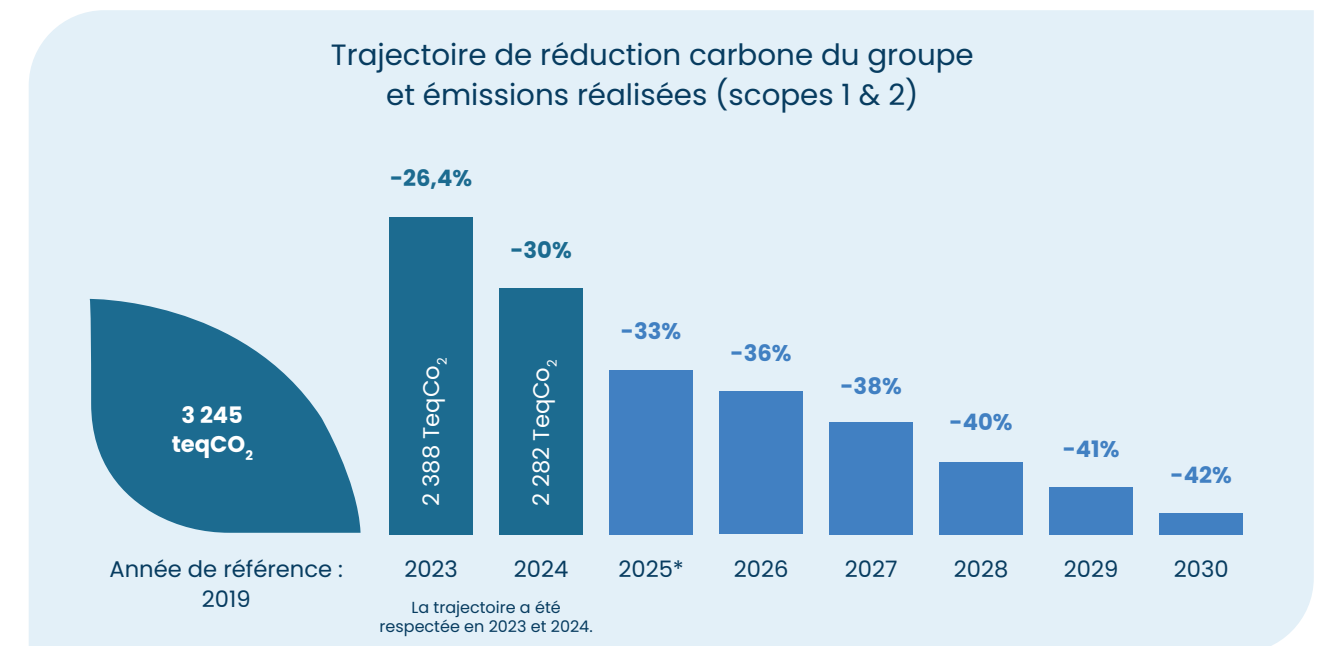


Les achats de biens et services : un poste d'émissions majeur pour APRIL

Les achats de biens et services constituent le principal poste d'émissions de gaz à effet de serre du groupe (79 %).

Les marges de réduction y sont limitées, mais APRIL a affiné la mesure de ses émissions afin de dégager plusieurs axes d'action. Le groupe a ainsi intégré des critères d'intensité carbone à la cartographie de ses fournisseurs et prestataires. Le numérique représente un levier prioritaire dans cette catégorie d'émissions, un enjeu appelé à prendre de l'ampleur avec la poursuite de la digitalisation et le développement de l'IA.

En cohérence avec l'Accord de Paris et ses propres ambitions, le groupe APRIL s'est fixé un objectif de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre de 42% d'ici 2030 par rapport à 2019 sur le périmètre le mieux connu et maîtrisé, à savoir les scopes 1 et 2.



* Le groupe a prévu de réviser cette trajectoire en 2025 avec une nouvelle année de référence, un élargissement du périmètre couvert et l'amélioration de la mesure pour limiter le taux d'incertitude.

Vers un numérique responsable ?

40% de l'empreinte carbone

Avec des activités essentiellement tertiaires, le numérique représente une part importante des émissions de gaz à effet de serre du groupe. Une mission d'étude a été lancée en 2024 pour évaluer ce poste d'émission, des achats réalisés au cours de l'année aux usages des collaborateurs et identifier les leviers potentiels de décarbonation du groupe. Cette démarche doit aboutir fin 2025 à une feuille de route dédiée.



Les achats : de nouvelles directives

39% de l'empreinte carbone

Le groupe APRIL s'est doté d'une politique d'Achats responsable qui se déploie sur 3 volets au sein des filiales françaises :

- **la baisse des consommations, à travers une évaluation des besoins**, entamée dès 2021, afin de réduire significativement certains achats, tels que les goodies, ou de rechercher des alternatives plus durables ;
- **l'intégration de critères de durabilité dans le choix des produits et services achetés**, dans un objectif d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre ;
- **une cartographie des fournisseurs identifiés et sélectionnés par le groupe**, dans une démarche de décarbonation de sa chaîne de valeur.

La mobilité : un levier important et encadré

16% de l’empreinte carbone

Le groupe APRIL a identifié dès 2021 la mobilité comme un levier significatif de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les actions mises en place s’articulent autour de 3 politiques :

- **une Car Policy**, débutée en 2021 pour encadrer le retrait des véhicules thermiques du catalogue de renouvellement des véhicules de fonction, avec un objectif de verdissement de la flotte automobile vers des véhicules 100% électriques ou hybrides ;
- **une Politique Voyages et frais de déplacement** pour inciter les collaborateurs à privilégier les réunions en visioconférence et empêcher par principe tout recours à l’avion lorsqu’une alternative en train existe pour un temps de trajet inférieur ou égal à cinq heures ;
- **un Accord de Mobilité**, mis en place à compter du 1^{er} janvier 2025 en France pour inciter les collaborateurs à recourir à des modes de transport plus durables (marche, vélo, covoiturage) et limiter les trajets domicile-travail en voiture individuelle.

Pour être efficaces, ces actions doivent être parfaitement adaptées au contexte local de chacune des filiales du groupe, notamment à l’international. La déclinaison de ce plan d’action en fonction des spécificités constitue une des ambitions du groupe pour les prochaines années...

L’énergie : un plan dédié en déploiement

5% de l’empreinte carbone

Le groupe APRIL s’est doté en 2022 d’un plan de sobriété énergétique qui prévoit une optimisation de la consommation d’énergie sur ses différents sites français, notamment l’adaptation des dispositifs de chauffage et de climatisation et une optimisation des extinctions d’éclairage.

En parallèle des efforts de réduction de consommation d’énergie, APRIL bascule progressivement ses contrats d’approvisionnement en électricité vers des contrats avec une source d’énergie certifiée renouvelable lorsque cela est possible.



De l’atténuation à l’adaptation de nos activités au réchauffement climatique

Le groupe souhaite aller plus loin dans sa politique environnementale en complétant ses actions d’atténuation par des mesures d’adaptation au changement climatique.

L’analyse des risques climatiques a constitué une première étape, permettant d’identifier les principales menaces et opportunités susceptibles d’affecter ses marchés et activités.

Une étude doit désormais aider à sélectionner les risques à traiter en priorité, selon leur ampleur dans les années à venir. Des groupes de travail seront ensuite mobilisés pour aborder ces enjeux et concevoir des réponses adaptées.

Le groupe identifie dès aujourd’hui une augmentation des fréquences des risques et de leurs impacts, tels que l’inassurabilité, la concentration du marché, ou encore l’évolution des technologies et des réglementations.

Notre démarche RSE Oxygen est un levier de différenciation pour le groupe



OXYGEN : LES PERSPECTIVES

Entretien avec **Sophie Ferreira**,
Directrice RSE du groupe APRIL

Quels sont les projets d’APRIL pour faire vivre la démarche Oxygen en 2025 ?

Notre démarche RSE Oxygen pose le cadre de nos engagements autour de 4 axes : l’exemplarité dans notre écosystème, l’impulsion du collectif, la solidarité et la conscience de notre empreinte environnementale. En 2025, nous allons poursuivre et renforcer nos actions sur chacun de ces sujets avec une attention particulière portée à la mesure et à l’amélioration continue de notre impact. Ce premier rapport de durabilité est un outil de pilotage important pour nous et l’ensemble des équipes engagées à nos côtés.

**« Notre ambition
à terme est de pouvoir
engager l’ensemble
de notre chaîne
de valeur en intégrant
la durabilité
dans les produits
conçus, distribués et
gérés par le groupe. »**

Concrètement, quels chantiers seront mis en œuvre ?

Parmi les réalisations qui structurent 2025, l’emménagement de nos 1 000 collaborateurs lyonnais dans notre nouveau siège social est un temps fort majeur. Ces espaces de travail ont été pensés pour favoriser la qualité de vie et le bien-être des collaborateurs, leur santé physique avec un programme dédié à la lutte contre la sédentarité par exemple et le lien social dont on sait qu’il est clé en matière de santé mentale. Ce nouveau siège social est également plus respectueux de l’environnement et vise plusieurs certifications environnementales. En matière de collectif, nous prévoyons de renforcer encore nos dispositifs de prévention et de promotion santé en lien avec les travaux menés par la Fondation APRIL et de nous engager en faveur d’un collectif encore plus inclusif à travers la signature de plusieurs accords ou encore

l’adhésion aux *Women Empowerment Principles* de l’ONU. D’un point de vue sociétal, nous souhaitons intensifier notre démarche inclusive en accélérant sur des chantiers comme la simplification de notre éditique, l’accessibilité numérique de nos sites et applicatifs. Sur le volet environnemental, nous poursuivons nos efforts d’atténuation des nos émissions carbone et engagerons un important travail de verdissement de notre parc IT et de nos pratiques digitales.

Quel rôle jouera la RSE dans le développement du groupe ?

Notre démarche RSE est un levier de performance pour le groupe et est intégrée à ce titre à sa stratégie de développement. Nous sommes particulièrement attentifs à l’éthique de nos pratiques, prérequis à une croissance durable, et prévoyons d’engager encore davantage nos courtiers distributeurs dans cette démarche vertueuse. C’est ainsi que nous attirerons et fidéliserons encore davantage

non seulement nos partenaires, mais aussi nos assurés et bien sûr nos collaborateurs.

Notre ambition à terme est de pouvoir engager l’ensemble de notre chaîne de valeur en intégrant la durabilité dans les produits conçus, distribués et gérés par le groupe. Pour accompagner cet objectif, la RSE évolue d’un positionnement plutôt opérationnel vers un rôle de véritable garant de la durabilité en collaboration avec nos parties prenantes. Une perspective passionnante !

NOUS CONTACTER

Direction RSE groupe APRIL
12 rue Juliette Récamier
69006 Lyon Cedex
oxygen@april.com